

Présents :

CN Paimpol : Alain Le Breton – Didier Thomas	SR Perros : Yann Colin – Alain Declochez
SNSQP : Christophe Laurence Véronique Bazin – Lionel Legrand – André Le Guen	
YCVA : Philippe Mevel	LCC : Pierre Yves Bernard
YC La godille : Didier Corfec	PN Sud Goelo : Jean Pierre Cosson
CDV : Pierre Le Boucher , Anne Marie Le Buhan	CN St Cast : Absent excusé

1/ Attentes des clubs en « Voile Habitable ».

2/ Prospective et échanges sur le format du trophée 2020.

3/ Les bonnes pratiques à partager.

Nous engageons une discussion sur le devenir du Trophée avec les clubs présents, un tour de table est effectué afin que chacun présente son club en terme de licenciés, nombre de régates ...

378 licenciés « habitables » en 2018

Nom du Club	Nombre de licenciés « habitables »	Nbre de régates habitable/an	Moyenne de bateaux présents lors des régates
Yacht Club La Godille	11	1	Entre 10 et 40
Loguivy Canot Club	32	2	Jusqu'à 72 pour les meilleures années.
CN Paimpol	7	3	
SR Perros	69	7	Entre 15 et 35
SNSQP	78	2	
YC Val André	53	3	
PN Sud Goelo	2 équipages jeunes Open 5.7	-	
CN ST Cast	81	3	

Le principe du Trophée est de mettre en commun les régates du département afin d'utiliser l'apport de nos partenaires (CCI – Ailes Marines – Le Département) en communication et dotation.

Petit Rappel :

- ✓ Communication sur le calendrier annuel (affiches + flyers)
- ✓ Dotation en Coupes pour les clubs
- ✓ Gratuité dans les ports au moment de la régata
- ✓ Organisation de la remise des prix annuel du trophée en début d'année au CDV.

Selon les clubs, certaines régates sont déficitaires, le montant des charges varie d'un club à l'autre, un petit tour de table est effectué afin de voir les pratiques des uns et des autres :

- ✓ SNSQP : le temps de travail du salarié est compté dans les charges.
- ✓ CNPL : Repas / Gazoil / Communication = cela entraîne une perte de 300 à 400€ par régates
 - Frais d'inscription à 30€ pour une journée
- ✓ SR Perros :
 - Frais d'inscription à 30€ pour 2 jours
 - Lots offerts par les sponsors
 - Ouverture du bar du club pdt le week end
- ✓ YC La Godille :
 - Frais d'inscription à 30€ pour 2 jours
 - Organisation « Maison » du repas + ouverture du Bar
- ✓ SNSQP : Frais d'inscription à 85€ en double ou 140€ en équipage (petit dej + repas inclus)
- ✓ YC val André :
 - frais d'inscription 30€ jour / 150€ pour les 3 jours d'Armor (avec frais port Jersey) minimum 30 bateaux pour ne pas être déficitaire.
 - Ouverture du bar + repas

Selon les régates, la présence des « coureurs rallyes » est plus ou moins importante : une trentaine de bateaux rallyes présents lors de la Trégor Léon, 20% des inscriptions au Côtes d'Armor Tour étaient en rallye.

🚩 Résumé des diverses interventions et sujets abordés pendant la réunion :

- 🚩 **Pierre Le Boucher** : On peut envisager la régata en fonction du public ciblé :
 - ✓ Régates de Classe (First ou muscadet) bateaux qui se déplacent en nombre
 - ✓ Régates d'étudiants
 - ✓ Régates type tour de Bretagne, figaro...
 - ✓ Régates d'animation des licenciés des clubs (trophée habitable)
 - ✓ Régates du réseau national (championnats de France du type croiseurs côtiers, sports-boat, monotypes....)

✚ **Christophe Laurenge** : Quelles sont les attentes du licencié Habitable ? Peut-on l'interroger ?

Après avoir échangé sur ce sujet, la commission décide d'organiser un sondage/questionnaire afin d'interroger nos licenciés Habitables issus du fichier fédéral.

Ce questionnaire pourra être mis à disposition des adhérents de clubs qui ne sont actuellement pas licenciés. Le CDV se rapprochera de la CCI afin d'avoir une aide de leur part pour solliciter les plaisanciers de leurs ports.

Chaque club habitable sera invité à faire remonter des questions au CDV afin d'aider à l'élaboration du questionnaire.

Christophe Laurenge et Yann Collin se proposent de travailler sur la mise en forme de celui-ci le mercredi 24 avril en fin d'après-midi au CDV. Le questionnaire sera ensuite diffusé par le CDV.

La diffusion pourra se faire à partir du mois de mai, ceci afin d'avoir les retours et traitement des réponses en juin afin de préparer l'année 2020.

✚ **Pierre Yves Bernard** : Peut-on avoir des informations sur l'évolution ou non de la licence journalière ?

La FFV a mis en place un groupe de travail qui s'est réuni deux fois (env 30 personnes) afin de réfléchir au dispositif des licences. Actuellement on a :

- ✓ Licence sportive adulte
- ✓ Licence sportive jeune
- ✓ Licence enseignement (passeport)
- ✓ Licence temporaire

Ce groupe de travail n'a pas vraiment avancé. Des pistes ont été évoquées lors des réunions (licence de base très peu chère puis à la carte en fonction des activités pratiquées, licence forfait bateau...) les avantages liés à la licence ont été mises en avant.

Une des idées proposées était de permettre aux Passeports (licence enseignement) d'évoluer et d'intégrer quelques régates de grade 5C.

La FFV n'a pas répondu favorablement à cette demande.

L'assemblée générale de la FFV a eu lieu la semaine dernière, il n'y aura probablement pas de changement au cours de cette mandature.

✚ **Christophe Laurenge** émet le souhait de pouvoir accueillir des régates (Type championnat de France), coordonnée par le CDV comme pour l'organisation de la Coupe de Bretagne.

Le CDV a rencontré en ce début d'année notre partenaire du Trophée, la CCI, afin de renouveler le partenariat. Au cours de cet échange qui a permis de renouveler la convention pour 3 ans, le CDV est informé d'une demande du ponton pêche géré par la CCI émanant de clubs pour l'organisation d'un rallye. Même si les clubs ont toute latitude pour organiser des événements, il est souhaitable à l'avenir de prévenir en amont le CDV surtout la demande concerne un partenaire.

✚ **Pierre Yves Bernard** intervient au nom d'Alan Richard qui n'a pas pu se libérer pour la réunion. Alan n'est pas satisfait de l'organisation du Trophée sur le modèle de cette année. Le fait d'avoir une régates sélective par bassin n'encourage pas selon lui à participer aux autres régates. Une réponse est apportée par Pierre Le Boucher, nous ferons le bilan en fin d'année. Ce sera la 2^{-ème} édition sur ce modèle et nous procéderons à des ajustements ou des changements du format pour 2020.

Fin de la réunion, prochaine réunion de la commission prévue en juin à l'issue de l'enquête mise en place.